

Montréal, le 11 mai 1995

À tous les retraités de  
l'École Polytechnique

Service des  
communications

Sujet: AREP, Association des retraités de Polytechnique  
le mercredi 24 mai 1995

---

Madame,  
Monsieur,

vous êtes invités par la présente

- 1- à un déjeuner (12 h), à la Galerie Rolland, courtoisie du directeur de l'École, monsieur André Bazergui, ing., Ph.D., et du président du comité de retraite, monsieur Jacques Godin, ing.
- 2- à la réunion annuelle de l'AREP immédiatement après à la salle B-3.16, à 14 h.

Voilà certainement une occasion que vous ne voudrez pas manquer de revoir vos anciens collègues de travail; prière de l'inscrire à votre agenda dès maintenant.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour la réunion du 24 mai et le compte rendu de la réunion de l'an dernier.

Nous apprécierons une réponse le plus tôt possible en composant le numéro de téléphone de Mme Marielle Laporte (340-4915), Service des communications, afin que l'on puisse prévoir le nombre de couverts au déjeuner.

Nous souhaitons vous voir bientôt.

Le président de l'AREP,  
au nom de l'exécutif

  
Guy Perrault

École affiliée à  
l'Université de Montréal  
Campus de l'Université de Montréal  
2500, chemin de Polytechnique  
Montréal (Québec)  
H3T 1J7

fichier: h:\communic\retraités.let

Adresse postale  
C.P. 6079, succ. Centre-ville,  
Montréal (Québec) Canada  
H3C 3A7  
Tél.: (514) 340-4915  
Télécop.: (514) 340-3213

## AREP

### Association des retraités de l'École Polytechnique

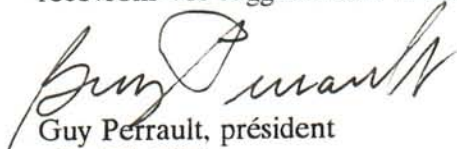
Réunion annuelle le mercredi 24 mai 1995 à 14 h

---

#### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Le point sur votre fonds de pension:  
Jacques Godin, président, Comité du fonds de pension
3. Compte rendu de la réunion annuelle de 1994
  - lecture et adoption
  - affaires en découlant
4. Rapport du président
5. Rapport de la trésorière
6. Assurance-santé collective intégrée pour les retraités de 65 ans (ASCIR)
7. Affaires nouvelles
8. Élections
9. Clôture

Pour tout sujet que vous souhaiteriez discuter à cette réunion, prière de nous aviser par téléphone; nous aurons le temps de le préparer. À défaut de préavis, nous recevrons vos suggestions à la réunion.



Guy Peffault, président  
tél.: 334-1901

PS: Les coordonnées des membres de l'exécutif:

Président sortant:	Gilles Girard	(332-2213)
Vice-président:	Roger Lessard	(334-8799)
Trésorière:	Gisèle Caron	(340-4354)
Secrétaire:	Jean Granger	(385-0448)

# ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (AREP)

## PROCES-VERBAL DE 7e ASSEMBLÉE ANNUELLE (\*)

TENUE A 13H30 AU LOCAL B-316 DE L'E.P.M. MERCREDI, LE 24 MAI 1995

Etaient présents: MMes R. Desrosiers, N. Forest, H. Groleau, L.F. Paquette, V. Royer, et MM. R. Bélair, R.A. Blais, J.C. Cardinal, B. Carignan, J. Cartier, G. Champagne, Chau. Phat-Bao, C. Collin, C. De Serres, M. Ethier, B. Fay, J.L. Fondrouge, R. Gaudet, G. Génier, G.M. Girard, A. Godin, L. Gosselin, J. Granger, P. Hébert, G. Labonté, R. Labonté, B. Ladanyi, R. Lamarche, J.B. Lavigueur, R. Lebel, R. Lessard, H. Loze, P. Manseau, L. Mitnyan, D. Papineau, C. Paquette, G. Perrault, A. Robin, I. Roy, M. Sauvageau, J.-C. Sisi, R. Stében, J.P. Tremblay, R. Tremblay, G. Valiquette, M. Vézina.

Est excusée: Mme G. Caron.

Invités: M. André Bazergui, directeur général de l'E.P.M.  
M. Jacques Godin, président du Comité de retraite de l'E.P.M.

Président d'assemblée: Guy Perrault, président de l'AREP  
Secrétaire d'assemblée: Jean Granger, secrétaire de l'AREP

---

### Mot de bienvenue

Le président débute l'assemblée en signalant que l'heure du début de l'assemblée a été devancée après consultation orale auprès des membres présents au buffet.

Aussitôt après, il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et leur rappelle que le buffet qui nous a été servi est une gracieuseté venant à la fois de la direction de l'Ecole Polytechnique, du Comité de retraite de l'EPM et du Service des communications de l'Ecole.

### 1 - Ordre du jour: lecture du projet, corrections et adoption

Le projet d'ordre du jour soumis avec l'avis de convocation est alors considéré. Après quelques modifications et additions, sur proposition de G. Génier appuyé par J.B. Lavigueur, il est adopté à l'unanimité. Il se lit comme suit:

- 1- Ordre du jour: lecture du projet, corrections et adoption
- 2- Présentation du plan d'orientation de l'E.P.M. par M. André Bazergui, directeur général
- 3- Le point sur l'assurance santé collective
- 4- Procès-verbal de la 5e assemblée annuelle tenue le 25 mai 1994
  - a) Lecture, corrections et adoption
  - b) Affaires découlant du procès-verbal
- 5- Le point sur notre régime de retraite (à faire dès l'arrivée de M. Godin)



- 6- Rapport du président
- 7- Rapport de la trésorière
- 8- Affaires nouvelles
- 9- Elections
- 10- Clôture de l'assemblée

## 2 - Présentation du plan d'orientation de l'E.P.M. par M. André Bazergui

Se disant conscient de l'intérêt que tous les retraités ont manifesté à l'égard de l'E.P.M. et de son évolution, Monsieur le Directeur nous fait alors la présentation du plan d'orientation 1994-1998 de l'E.P.M. qui a pour titre: "Le Génie sans frontières"

Les principaux points de l'exposé, illustrés par des diapositives, sont:

- la mission de l'E.P.M.: formation à tous les cycles et incluant les valeurs humaines et recherches.
- la vision de la direction: être reconnue de calibre international
- les priorités: a) formation, b) recrutement, c) encadrement, d) placement
- les ressources: le personnel  
le support administratif

Monsieur le Directeur nous communique aussi certains renseignements sur les états financiers '93-'94, la situation financière actuelle (en mai '95), la situation des espaces, le personnel, les inscriptions, les grades décernés et la situation de l'emploi pour les finissants. Après une période de questions et les remerciements du président et de l'assemblée, Monsieur le Directeur se retire.

Une copie des diapositives présentées est distribuée à chacun des membres présents

## 3 - Le point sur l'assurance santé collective

Le président fait un bref bilan des actions posées par l'exécutif de l'AREP. Les sondages faits auprès des membres ont démontré que ceux-ci sont intéressés à un plan d'assurance santé collective. Des rencontres avec M. le Directeur Bazerghi avaient laissé entrevoir une possibilité d'appui de la part de la direction. A ce jour, aucun développement significatif.

Après un certain nombre d'échanges entre les participants et avec l'exécutif sur une estimation sommaire des coûts d'une telle assurance santé pour les membres de l'AREP et les répercussions sur les autres groupes, il est convenu que les gestes à poser pourraient être les suivants:

- préparer un court texte sur l'état de la question
- sensibiliser les syndicats par une action directe avec leur exécutif
- bien définir les attentes de l'AREP au sujet de ce projet

Présentement, nos attentes seraient: (d'après ce que le secrétaire a pu noter)

- \* participer au régime d'assurance santé dont on bénéficiait comme employé
- \* assurer au moins une couverture valable pour les maladies catastrophiques

#### 4 - Procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 1994

##### 4a) Lecture, corrections et adoption

Sur proposition de R. Stében appuyée par G. Champagne, le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que rédigé.

##### 4b) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune à ce moment de l'assemblée.

#### 5 - Le point sur notre régime de retraite

Le président du Comité de retraite indique dès le début que l'année '94 n'a pas été une bonne année. Les résultats obtenus en témoignent. La valeur du fonds qui était en '92 de 100 297 511\$ et en '93 de 121 821 609\$, était de 120 036 185\$ au 31 décembre 1994, soit légèrement moindre que l'année précédente. Considérant les résultats obtenus, une indexation nulle sera recommandée pour l'année à venir. Il faut noter cependant que le IPC de '94 n'était que de 0,23%. Au 31 décembre 1994, le nombre de retraités était de 196 comprenant 73 membres venant du corps enseignant, 95 membres non enseignant et 28 conjoint(e)s. Après une période de questions, une proposition de remerciements est faite à l'endroit du Comité de retraite pour tout le travail fait malgré les résultats obtenus et à M. Godin pour la façon toujours excellente de le présenter; elle est appuyée à l'unanimité. Aussitôt après, M. Godin s'excuse et quitte l'assemblée.

#### 6 - Rapport du président

Le président rappelle d'abord le décès de 2 membres depuis la dernière assemblée soit: P.M. Coté et R. Bélanger. Il demande alors d'observer un moment de silence en leur mémoire. Puis il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Il indique ensuite qu'il se fera un devoir de remercier, comme il se doit, nos hôtes pour le l'agréable buffet servi avant l'assemblée. Il signale aussi la collaboration toujours aussi efficace du service des communications de l'Ecole.

Il rappelle ensuite que les activités de l'exécutif ont porté principalement sur le projet d'assurance santé collective. Les résultats des actions prises sont rapportés à l'article à ce sujet. Il profite de l'occasion pour remercier R. Lessard, J. Granger et G. Caron pour leur collaboration à ce comité ainsi que Vivianne Royer et J.B. Lavigueur qui ont aussi contribué aux travaux de ce comité.

Il termine en remerciant tous les membres de l'AREP pour leur participation active aux gestes posés par l'exécutif durant ses trois mandats. Aux membres de l'exécutif, il offre ses remerciements tout particuliers pour leur soutien continu dans l'exercice de tous les mandats vécus ensemble.



## 7 - Rapport de la trésorière

Au nom de la trésorière, le président présente alors un rapport oral de l'état de nos finances. Au 24 mai 1995, l'AREP disposait d'un solde en caisse de 528\$ duquel il faudra déduire une somme de 85,26\$ non encore payée. Puisque le solde en caisse est de l'ordre de 500\$, aucune contribution nouvelle ne sera demandée, tel que convenu à l'assemblée annuelle de 1992.

## 8 - Affaires nouvelles

D'après un renseignement fourni par Roger Labonté, "Internet" est utilisable par les membres de l'AREP via Poly.

## Comité ASCIR 65+

L'assemblée recommande qu'un comité formé du Président de l'AREP, de Guy Perrault et des autres personnes qu'ils voudront s'adjoindre pour continuer les démarches en vue de l'obtention d'un programme d'assurance santé collective pour les membres de l'AREP.

## 9 - Elections des membres du comité exécutif

Sur proposition dûment appuyée, Guy Perrault est élu comme président d'élection et Jean Granger comme secrétaire.

Au poste de Président, Gilles Génier propose Raynald Loiselle. Aucune autre mise en candidature n'étant soumise, la clôture des mises en nomination est proposée par P. Manseau appuyée par J.C. Cardinal. Après avoir obtenu le consentement du candidat, le président d'élection déclare Raynald Loiselle élu comme président pour un mandat d'un an.

Au poste de vice-président, Vivianne Royer propose Roger Lessard. Aucune autre mise en candidature n'étant soumise, la clôture des mises en nomination est proposée par Jean-Luc Fondrouge. Après avoir obtenu le consentement du candidat, le président d'élection déclare Roger Lessard élu comme vice-président pour un mandat d'un an.

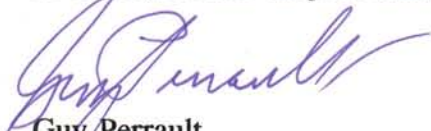
Au poste de secrétaire, Raynald Loiselle propose Vivianne Royer. Aucune autre mise en candidature n'étant soumise, la clôture des mises en nomination est proposée par Raynald Loiselle. Après avoir obtenu le consentement de la candidate, le président d'élection déclare Vivianne Royer élue comme secrétaire pour un mandat d'un an.


Au poste de trésorier, Raynald Loiselle propose Nicole Forest. Aucune autre mise en candidature n'étant soumise, la clôture des mises en nomination est proposée par Gilles Girard. Après avoir obtenu le consentement de la candidate, le président d'élection déclare Nicole Forest élue comme trésorière pour un mandat d'un an.

## 10 - Clôture

Avant de clôturer l'assemblée, le nouveau président appuyé à l'unanimité propose un vote de remerciements et de félicitations aux membres de l'exécutif sortant de charge.

A 16h00, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée close.

  
Guy Perrault  
Président

  
Jean Granger  
Secrétaire

(\*) Une erreur de compilation s'est glissée dans la numérotation des assemblées générales. En '93, c'était la 5e assemblée, en '94, la 6e, en '95, la 7e, et en '96, ce sera la 8e.